

Information des proches lors du décès d'un patient hospitalisé

Madame, Monsieur,

Vous venez de perdre un être proche et les agents du Centre Hospitalier de Narbonne s'associent à votre peine en vous présentant toutes leurs condoléances.

Dans cette période difficile, vous serez amené à accomplir différentes formalités.

Ce document vous permettra, nous l'espérons, de faciliter vos démarches en vous donnant quelques renseignements pratiques.

Les équipes soignantes et administratives restent toutefois disponibles pour vous accueillir, vous apporter les informations relevant de leur compétence et vous orienter vers les personnes et les organismes adaptés.

1. VOTRE PRESENCE AUPRES DU DEFUNT

1.1. Les soins apportés au défunt

La toilette sera effectuée par les soignants.

Vous pouvez donner des indications à l'équipe soignante sur les souhaits du défunt ou les vôtres.

Il est recommandé de ne laisser aucun bijou ou objet précieux sur le corps du défunt.

L'habillage sera effectué par les pompes funèbres sur votre demande.

1.2. Votre présence dans le service de soins

Votre présence sera facilitée autant que possible, auprès du défunt, dans la limite des exigences du service.

Dans ce cas, la législation et l'organisation mises en place permettent que le défunt puisse demeurer dans sa chambre après le décès pendant 10 heures au plus, de façon à ce que ses proches puissent venir le voir dans un premier temps dans l'unité de soins où il a séjourné.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, rencontrer les médecins et l'équipe soignante.

1.3. La présentation du défunt dans la chambre mortuaire

Si le rôle de la chambre mortuaire de l'hôpital est essentiellement de conserver le corps en vous laissant le temps d'accomplir les démarches préparatoires aux obsèques, vous pouvez toutefois venir vous recueillir devant le corps du défunt.

Vous bénéficiez d'un jour de gratuité suite à l'installation du défunt en chambre mortuaire.

Du 2^{ème} au 7^{ème} jour, le tarif est de 35 euros par journée et à partir du 8^{ème} jour le tarif est de 68 euros par journée.

La chambre mortuaire dispose à cet effet de deux salles de présentation qui sont accessibles du lundi au vendredi de 9H30 à 17H30.

Pour toute information vous pouvez contacter l'agent mortuaire au 04 68 42 63 88 (poste 2224).

2. LES DEMARCHES A ENTREPRENDRE

2.1 Les formalités liées au décès

Le certificat médical de décès est établi par un médecin de l'établissement.

Vous disposez d'un délai de 24 heures pour faire enregistrer le décès à l'état civil de la mairie de Narbonne, soit directement, soit par l'intermédiaire d'une entreprise de pompes funèbres. Celles-ci proposent en général l'accomplissement de ce type de formalités, qui peuvent être facturées.

Si vous souhaitez vous rendre personnellement à la mairie, les horaires permettant de déclarer un décès sont les suivants :

- **Du lundi au vendredi de 8h15 à 11h50 et de 14h00 à 18h00**

Le livret de famille ou la carte nationale d'identité du défunt est nécessaire à l'enregistrement du décès à l'état civil.

La mairie délivre le permis d'inhumation et les actes de décès qui peuvent être récupérés soit par les pompes funèbres, soit directement par la famille.

2.2. Le choix d'une société de pompes funèbres

Le choix par la famille du défunt d'une société de pompes funèbres est libre.

Une liste établie par la préfecture de l'Aude est à votre disposition. Elle contient l'ensemble des entreprises de pompes funèbres ayant reçu un agrément du préfet de l'Aude.

Aucun agent de l'hôpital n'a le droit de vous orienter vers l'une de ces entreprises de pompes funèbres.

Il est souhaitable de bien se renseigner sur les tarifs et sur les prestations proposées. Certaines ne sont pas obligatoires comme : les soins de conservation (sauf cas particulier), les accessoires de décoration du cercueil, les faire parts, les fleurs.

2.3. Le transport de corps avant mise en bière

La mise en bière peut avoir lieu dans la chambre mortuaire de l'hôpital.

Toutefois, si vous le souhaitez, et si le médecin ne s'y est pas opposé, un transport du défunt avant mise en bière peut être effectué dans les 48 heures suivant l'heure du décès

- soit vers un funérarium privé (ou chambre funéraire),
- soit vers le domicile

Ce type de transport est possible sur tout le territoire français. Il doit être effectué par un transporteur agréé. Des informations complémentaires vous seront données par l'entreprise de pompes funèbres que vous aurez retenue.

2.4. Le transport de corps après mise en bière

La mise en bière et le transport de corps après mise en bière nécessitent que les formalités nécessaires aient au préalable été effectuées. Celles-ci sont généralement effectuées par l'entreprise de pompes funèbres.

Le rapatriement d'un défunt à l'étranger est possible dans un cercueil spécifique (voir avec les pompes funèbres). Un certificat médical de non-contagion mentionnant l'absence de contre-indication doit l'accompagner.

3. LES SERVICES DE L'HOPITAL A VOTRE DISPOSITION

3.1. L'équipe soignante

Elle constitue votre premier interlocuteur pour vous soutenir face à la perte d'un proche que cette équipe a pris en charge.

Par ailleurs, c'est elle qui vous dira si un dépôt de biens avait été effectué (fiche d'inventaire présente dans le dossier du patient).

Pour récupérer des biens déposés appartenant à la personne décédée, il vous sera demandé de prouver votre lien de parenté. Si plusieurs personnes peuvent se prévaloir de la qualité d'ayants droit, la récupération des biens pourra être plus longue, nécessitant la présentation d'un certificat d'hérédité. Ceci a pour but de ne léser aucun héritier dans la restitution des biens conservés par l'hôpital.

Si les biens ne se trouvent plus au coffre de l'hôpital, mais ont été déposés par l'hôpital au Trésor Public, comme la réglementation l'exige, cette information vous sera communiquée. Vous devrez alors vous adresser directement à la Trésorerie de Narbonne.

3.2. L'aumônier et les autres représentants du culte

A votre demande, une rencontre peut être organisée, sur les horaires d'ouverture de la chambre mortuaire avec l'aumônier de l'établissement, ou avec le ministre d'un autre culte, en fonction de vos croyances.

N'hésitez pas à en faire la demande auprès de l'agent de la chambre mortuaire ou de l'équipe soignante.

3.3. Le Bureau des entrées

Les agents du Bureau des entrées sont à votre disposition si vous souhaitez les solliciter pour l'accomplissement de formalités administratives liées à la prise en charge du séjour.

3.4. La Direction

Elle se tient à votre écoute pour enregistrer et étudier avec vous les réclamations que vous souhaiteriez formuler **par écrit**, et qui peuvent concerner tant les formalités de décès, que le fonctionnement de la chambre mortuaire, les restitutions de biens et valeurs, ou toute autre difficulté liée à votre relation avec le Centre Hospitalier de Narbonne.

Numéros de téléphone :

- Chambre mortuaire : 04 68 42 60 00 Poste 2224
- Cadre de santé de la chambre mortuaire : 04 68 42 62 41
- Bureau des entrées : 04 68 42 60 13

REGLEMENT INTERIEUR DE LA CHAMBRE MORTUAIRE DU CENTRE HOSPITALIER DE NARBONNE

**Applicable aux opérateurs funéraires et utilisateurs
Applicable aux familles et proches des défunts**

Vu les Articles L 2223-39 et R 2223-67 du Code général des Collectivités Territoriales,
Vu l'Article L 714-4 du Code de la Santé Publique,
Vu la Circulaire DH/AF 99-18 du 14 Janvier 1999 relative aux chambres mortuaires des établissements de santé,
Vu la délibération du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Narbonne portant sur le règlement intérieur du Centre Hospitalier de Narbonne.

ARTICLE 1 – Objet

Le présent règlement intérieur énonce les règles de fonctionnement de la chambre mortuaire du Centre Hospitalier de Narbonne. Il s'impose à l'ensemble des personnels, aux familles et proches des personnes décédées ainsi qu'à tous les tiers qui, pour une raison professionnelle ou pour tout autre motif, sont autorisés à pénétrer dans les locaux de la chambre mortuaire.

ARTICLE 2 – Rôle de la chambre mortuaire

La chambre mortuaire est destinée au dépôt des corps des personnes décédées au sein de l'hôpital ainsi qu'au dépôt des corps des enfants pouvant être déclarés sans vie à l'état civil. **Elle doit permettre la présentation des corps aux familles, dès lors que le maintien des corps des défunts dans les unités de soins n'est pas envisageable au-delà de quelques heures (maximum 10h).**

La famille bénéficie d'un jour de gratuité suite à l'installation du défunt en chambre mortuaire. Du 2ème au 7ème jour, le tarif est de 35 euros par journée et à partir du 8ème jour le tarif est de 68 euros par journée.

ARTICLE 3 – Transport à la chambre mortuaire

Les corps des patients décédés au sein de l'hôpital doivent dans tous les cas être transportés dans la chambre mortuaire (article L2223-39 du Code général des collectivités territoriales).

Toutefois, dans toute la mesure du possible, la famille a accès auprès du défunt avant que le corps ne soit déposé dans la chambre mortuaire, sans que ce dépôt ne soit différé, de ce fait, d'un délai supérieur à deux heures (article R 2223-76).

ARTICLE 4 – Modalités d'accès à la chambre mortuaire

Les personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles disposent d'un délai de 10 jours à 14 jours pour réclamer le corps de la personne décédée dans l'hôpital.

La mère ou le père dispose, à compter de l'accouchement, du même délai pour réclamer le corps de l'enfant pouvant être déclaré sans vie à l'état civil.

Dans le cas où le corps du défunt est réclamé, il est remis sans délai aux personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

4.1 – Conditions d'accès

Les personnels des régies, entreprises, associations habilitées, ont accès à la chambre mortuaire pour le retrait des corps, pour pratiquer des soins de conservation ou la toilette mortuaire lorsqu'ils sont mandatés par une personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

Les responsables des dites régies, entreprises, associations, organisent conjointement avec l'agent visé à l'article 6 ci-dessous les modalités de leurs activités au sein de la chambre mortuaire, en tenant compte des contraintes du service.

En l'absence de l'agent de la chambre mortuaire ils ne peuvent accéder aux locaux que sur autorisation du Cadre de santé responsable de la chambre mortuaire ou en son absence du Cadre de santé de garde qu'ils auront préalablement contacté par téléphone.

Si des soins de conservation sont effectués à la chambre mortuaire, la mise à disposition des locaux et du matériel est facturée à la régie, entreprise ou association ayant effectué les soins. Le tarif de cette prestation est fixé annuellement par le Directeur du Centre Hospitalier.

4.2 – Obligations des opérateurs funéraires

Aucun moyen humain n'étant mis à disposition des opérateurs funéraires, il appartient à ces derniers de prendre leur disposition pour assurer la totalité de leurs missions.

Les opérateurs funéraires sont invités à déposer l'équivalent de la housse que l'établissement leur fournit dans le casier réservé à cet effet.

Pour tout acte réalisé dans l'enceinte de la chambre mortuaire, les intervenants doivent se conformer aux protocoles d'hygiène en vigueur dans l'établissement et laisser les locaux dans l'état de propreté où ils les ont trouvés.

Chaque intervenant est également responsable de l'évacuation des déchets qu'il produit.

ARTICLE 5 – Toilettes rituelles

Les locaux de la chambre mortuaire ne permettant en aucune façon de procéder aux rites funéraires, il appartient aux personnes ayant qualité pour pourvoir aux funérailles de faire appel à l'opérateur funéraire de leur choix afin de procéder au transport du corps vers une structure autorisée à l'application de ces rites.

ARTICLE 6 – Personnel de la chambre mortuaire

L'agent de la chambre mortuaire est chargé, sous l'autorité du Directeur, des différentes activités mortuaires dans le respect des procédures mises en place au Centre Hospitalier de Narbonne.

Il assure à ce titre, l'accueil des familles et la présentation des corps qui doivent être effectués avec toute l'attention et la dignité requises.

L'agent de la chambre mortuaire ne peut en aucun cas recevoir, en raison de sa fonction, de rémunération ou de gratification de la part des familles, des opérateurs funéraires, fleuristes, ou autres tiers.

ARTICLE 7 – Informations données aux familles

La liste des régies, entreprises, associations ou de leurs établissements habilités doit être affichée dans les locaux d'accueil de la chambre mortuaire.

Elle est établie par le représentant de l'Etat dans le département où est située la chambre mortuaire. Elle est mise à jour chaque année. (article L 2223-23 du Code général des collectivités territoriales)

Mise à part cette liste, aucun document de nature commerciale ne doit être visible au sein de la chambre mortuaire.

Le dépôt de fleurs, plaques, enveloppes etc... n'est pas autorisé dans l'enceinte de la chambre mortuaire.

Une Décision N° 107/25 définit les tarifs des prestations liées à un tiers.

ARTICLE 8 – Communication du règlement intérieur

Le présent règlement doit être affiché à la vue du public dans les locaux de la chambre mortuaire destinés à l'accueil du public de façon permanente.

Il est déposé, daté et signé, dès son adoption, auprès du représentant de l'Etat dans le département où est implantée la chambre mortuaire.

Ce règlement intérieur constitue un extrait du règlement du Centre hospitalier de Narbonne.

Fait à Narbonne, le 10/10/2025.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DU PARTENARIAT
AVEC LES TERRITOIRES
ET DE LA DÉCENTRALISATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Information aux familles sur les soins de conservation

Vous venez de perdre une personne chère et vous êtes chargé d'organiser ses funérailles. Ce document officiel vous est destiné.

Il a pour but de vous apporter une information objective sur les interventions techniques possibles sur le corps de votre défunt, et qui pourraient vous être proposées par les opérateurs funéraires, dans ce moment douloureux.

En effet, il existe plusieurs types d'interventions **payantes**. Elles sont exposées ci-dessous.

Les soins de conservation :

Ces soins, aussi appelés soins de thanatopraxie, constituent des opérations funéraires réglementées par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Ce sont des actes invasifs post mortem qui procèdent par drainage des liquides et des gaz du corps et par injection d'un produit biocide en remplacement. Ils ont pour finalité de retarder le processus de décomposition du corps (thanatomorphose) et la dégradation du corps. L'ensemble de ces opérations nécessite entre 1h30 et 2h00.

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont des prestations **qui ne sont pas obligatoires**. Ainsi, la présentation du corps aux familles et aux proches d'une façon générale ne peut pas être subordonnée à la réalisation de soins de thanatopraxie. Une toilette mortuaire peut suffire, mais n'est pas non plus obligatoire.

Les soins de conservation ou de thanatopraxie peuvent être néanmoins exigés en cas de transport international du corps, selon la législation du pays d'accueil ou de la compagnie aérienne (pour des règles de sécurité et d'hygiène).

Les soins de conservation ou de thanatopraxie sont réalisés par des thanatopracteurs obligatoirement diplômés, au sein d'établissements funéraires (chambres funéraires) ou hospitaliers (chambres mortuaires). Ils peuvent aussi être réalisés au domicile du défunt uniquement si le décès est survenu à domicile.

Lorsque ces soins sont réalisés à domicile, celui-ci doit répondre à des exigences de configuration et d'aménagement afin de garantir la sécurité des professionnels et des proches du défunt. Dans ce dernier cas, ces soins doivent être réalisés dans un délai de 36 heures suivant le décès, pouvant être prolongé de 12 heures pour tenir compte de circonstances particulières.

Les soins de conservation doivent faire l'objet d'une déclaration écrite préalable auprès du maire de la commune dans laquelle sont pratiqués ces derniers. La réalisation des soins de conservation est également subordonnée à la détention de l'expression écrite des dernières volontés de la personne décédée ou d'une demande de toute personne qui a qualité pour pouvoir aux funérailles, après que celle-ci ait été dûment informée par l'opérateur funéraire,

par la mise à disposition du présent document écrit officiel, de l'objet et de la nature des soins de conservation et des alternatives à ces soins.

Les soins de conservation ne peuvent en outre être pratiqués dans le cas d'obstacle médico-légal porté sur le certificat de décès, ou dans le cas où le défunt était porteur de certaines infections transmissibles, dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la santé.

Dans tous les cas, il revient à l'opérateur funéraire de s'assurer du respect des exigences réglementaires préalablement à la réalisation de tout soin de conservation.

Certains soins spéciaux peuvent se révéler plus complexes si l'acte nécessite une restauration du corps.

Les toilettes du corps :

- Les **toilettes mortuaires** : elles peuvent être réalisées dans les structures hospitalières et les établissements de soins par leurs personnels et sont les derniers gestes destinés aux patients décédés.
- Les **toilettes funéraires** : elles peuvent être réalisées par les personnels des opérateurs funéraires et comprennent la toilette, la désinfection, le déshabillage, l'habillage et le maquillage du défunt.
- Les **toilettes rituelles** : elles répondent aux exigences des religions.

Les alternatives aux soins de conservation :

- La **cellule réfrigérée** : il s'agit d'une structure de froid permettant de conserver le corps de façon homogène à une température située entre 0 et 5 degrés afin de limiter la prolifération de la flore bactérienne.
- La **table réfrigérée** : il s'agit d'un matériel roulant et mobile pouvant temporairement et localement conserver un corps aux mêmes fins que la cellule réfrigérée.
- La **carboglance** : Il s'agit de placer régulièrement de la glace carbonique sous et autour du défunt pour conserver le corps.

NOTA :

Les conditions de réalisation des soins de conservation sont prévues aux articles R. 2213-2-2 et suivants du CGCT.

Les opérateurs funéraires sont des professionnels qui doivent être dûment habilités à exercer dans ce domaine par arrêté préfectoral.

Habitations dans le domaine funéraire 2025

Communes	Nom commercial	Adresse	Courriel	Téléphone	N° habilitation ROF	Activités	Durée validité	Début validité	Fin de validité
Alzonne	SAS Aude Pompes funèbres	Rue Tranquille	audepompesfunebres@gmail.com	04 68 10 46 60	22-11-0091	1,2,4,7,8	5 ans	26/06/22	26/06/27
Argeliers	E.I CREUSOT Vincent	3 chemin de l'Esquinal	vincentcreusot@orange.fr	04 68 41 61 01	21-11-0001	8	5 ans	12/04/21	12/04/26
Arzens	SAS B.J.L.C	Domaine de Fontorbe	granits.pistre@orange.fr	04 68 78 01 12	21-11-0079	8	5 ans	19/05/21	19/05/26
Belvis	Commune	9 Grand Rue du Moulin d'Able	mairie.belvis@wanadoo.fr	04 68 20 37 62	24-11-0106	8	5 ans	21/11/24	21/11/29
Bize Minervois	PF FABRE	17 avenue de la Gare	marc.fabre0462@orange.fr	06 07 59 69 24	24-11-0003	1,2,4,7,8	5 ans	27/09/24	27/09/29
Bram	SARL Detrille	3 avenue de la Malepère	pompesfunebresducarcassonnais@orange.fr	04 68 47 81 29	24-11-0110	1,2,4,6,7,8	5 ans	13/12/24	13/12/29
Bram	SARL CRABOL	1 rue de l'Autan	pfc@orange.fr	04 68 79 61 93	21-11-0083	1,2,4,6,7,8	5 ans	30/07/21	30/07/26
Canet d'Aude	SAS Confort funéraire	5 rue Francine Leca	confort-funeraire@orange.fr	07 89 70 99 86	24-11-0099	1,2,4,6,7,8	5 ans	19/02/24	19/02/29
Capendu	PF AZAM	Rue Pierre Paul Riquet – ZA	azamgerard@orange.fr	06 08 89 39 27	22-11-0006	1,2,4,6,7,8	5 ans	23/03/22	23/03/27
Carcassonne	SAS Assistance Funéraire Intercommunale	43 av. du Général Leclerc	benoit@afiasse.fr	04 68 71 65 17	22-11-0010	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	08/06/22	08/06/27
Carcassonne	Les Compagnons du Funéraire	Route nationale 113 – Montorgueil	vanessa@pfcarcassonne.com	04 68 47 62 04	24-11-0014	1,2,4,7,8	5 ans	06/08/24	06/08/29
Carcassonne	SARL CRABOL	Avenue de Saint Hilaire	pfc@orange.fr	04 68 79 61 93	21-11-0083	2,4,8	5 ans	30/07/21	30/07/26
Carcassonne	SARL Detrille	1096 bd Denis Papin	pompesfunebresducarcassonnais@orange.fr	04 68 47 81 29	21-11-0012	1,2,4,7,8	6 ans	11/05/21	11/05/26
Carcassonne	ACF ESCANDE Gérard	1 rue Alexandre Soumet	acfuneraire@club-internet.fr	04 68 78 98 83	21-11-0077	1,2,4,6,7,8	5 ans	03/01/22	03/01/27
Carcassonne	SAS OGF – PFG Services funéraires	2-4 avenue Henri Goût	agence-carcassonne-1@pfg.fr	04 68 71 41 52	22-11-0007	1,2,4,6,7,8	5 ans	24/02/22	24/02/27
Carcassonne	SAS OGF – PFG Services funéraires	570 chemin de la Madeleine Hameau de Montredon	agence-carcassonne-2@dignite.fr	04 68 72 77 50	23-11-0013	1,2,4,7,8	5 ans	01/02/21	01/01/26
Carcassonne	SAS Aude Pompes funèbres	20 avenue Henri Goût	audepompesfunebres@gmail.com	04 68 10 46 60	22-11-0091	1,2,4,7,8	5 ans	26/06/22	26/06/27
Castelnaudary	SAS OGF – PFG Services funéraires	52 avenue Monseigneur de Langle	agence-castelnaudary-1@pfg.fr	04 68 94 06 34	22-11-0086	1,2,4,7,8	5 ans	16/02/22	16/02/27
Castelnaudary	SEML « PF Intercommunales du Lauragais »	58 avenue Monseigneur de Langle	pfi111@orange.fr	04 68 94 01 37	24-11-0105	1,2,4,6,7,8	5 ans	26/09/24	26/09/29
Caves	SARL La Salanque	4 chemins rue des Champs Longs	pfsalamone@gmail.com	06 58 47 33 36	11-2022-156	6	5 ans	27/10/22	27/10/27
Chalabre	SARL Escande & fils	18 avenue de Lavelanet	estescande@gmail.com	04 68 69 27 17	23-11-0017	1,2,4,6,8	6 ans	10/07/23	10/07/29
Comus	Commune	5 téra de la mairie	mairie.comus@wanadoo.fr	04 68 20 34 90	24-11-0018	8	5 ans	25/06/24	24/06/29
Couiza	SAS PF Occitanes	1 place Sainte Anne	pfolilian@gmail.com	04 68 69 84 46	21-11-0019	1,2,4,6,7,8	5 ans	17/03/21	17/03/26
Coursan	PF et marbrerie FRAISSE	84 avenue Jean Jaurès	pf.fraisse@orange.fr	04 68 33 59 30	24-11-0020	1,2,4,6,7,8	5 ans	02/10/24	02/10/29

Habitations dans le domaine funéraire 2025

Communes	Nom commercial	Adresse	Courriel	Téléphone	N° habilitation ROF	Activités	Durée validité	Début validité	Fin de validité
Cuxac d'Aude	Gravure et marbrerie BGT Design	11 bd de Vingre	gravure.marbreriebgt@orange.fr	04 68 58 79 64	22-11-0087	8	5 ans	11/03/22	11/03/27
Durban Corbières	SARL JP GAUBERT et Fils	4 ZA Les Condamines	ambu.gaubert@wanadoo.fr	04 68 45 97 14	21-11-0022	1,2,4,6,7,8	5 ans	16/12/21	16/12/26
Espérasza	SARL PF Espérazannaises	26 avenue Victor Hugo	gilles.forto11@orange.fr	04 68 69 64 10	21-11-0084	1,2,4,7,8	5 ans	06/12/21	06/12/26
Espérasza	SAS PF Occitanes	10 place de la République	pfollilian@gmail.com	04 68 31 76 85	21-11-0024	1,2,4,7,8	5 ans	18/12/21	18/12/26
Fleury d'Aude	SAS « Pech Bleu – Marbrerie Yedra »	5 rue Porte Saint Martin	contact@pechbleu.com	04 68 33 77 77	22-11-0092	1,2,4,6,7,8	5 ans	27/07/22	27/07/27
La Redorte	SAS « A la croisée des Chemins »	9 impasse des Lauriers lot du Parc	corinne.estalles@wanadoo.fr	06 07 29 05 52	21-11-0028	1,2,4,7,8	5 ans	19/11/21	19/11/26
Leuc	SARL CRABOL	9 chemin du Poux	pf@orange.fr	04 68 79 61 93	21-11-0080	1,2,3,4,8	5 ans	30/07/21	30/07/26
Leucate	SAS Assistance funéraire Salamone	38 rue de l'Église	pfsalamone@gmail.com	04 68 08 93 20	19-11-0071	2,4,8	6 ans	14/06/19	13/06/25
Leucate	Pompes funèbres Garreta	11 rue de l'Église	pompesfunebresgarreta@gmail.com	04 68 44 42 95	24-11-0109	1,2,4,7,8	5 ans	21/11/24	21/11/29
Lézignan-Corbières	SARL CRABOL	12 avenue Wilson	pf@orange.fr	04 68 79 61 93	21-11-0082	1,2,4,7,8	5 ans	30/07/21	30/07/26
Lézignan-Corbières	Assistance funéraire Audoise	4 avenue Clemenceau	dumas.funeraireafa@gmail.com	04 68 27 49 49	21-11-0030	1,2,4,6,7,8	5 ans	16/02/21	16/02/26
Lézignan-Corbières	SARL Société d'exploitation des Ets JAMMES et Fils	28 avenue de l'Égalité	marbrerie.jammes@orange.fr	04 68 27 05 49	24-11-0032	8	5 ans	26/06/24	26/06/29
Lézignan-Corbières	SARL PF du Corbières Minervois	Rue Turgot	pfcm@orange.fr	04 68 33 08 48	21-11-0076	6	5 ans	12/06/23	12/06/28
Lézignan-Corbières	SARL PF du Corbières Minervois	1 avenue du Maréchal Foch	pfcm@orange.fr	04 68 33 08 48	21-11-0076	1,2,4,7,8	5 ans	12/05/21	12/05/26
Lézignan-Corbières	SAS OGF – PFG Services funéraires	1 rue des Romains	agence-lezignancorbieres-1@pfg.fr	04 68 27 58 98	21-11-0085	1,2,4,7,8	5 ans	06/12/21	06/12/26
Limoux	SARL PF Cathares	29 rue des Augustins	pompes.funebres.cathares@wanadoo.fr	04 68 31 84 58	22-11-0034	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	05/08/22	05/08/27
Limoux	SARL PF Limouxines	5 bis av Charles de Gaulle Chambre Imp Didier Daurat	pflimoux@gmail.com	04 68 31 63 04	20-11-0036	1,2,4,6,7,8	5 ans	29/01/21	29/01/26
Limoux	SAS OGF – PFG Services funéraires	4 place de la République	agence-limoux-1@pfg.fr	04 68 31 01 24	22-11-0035	1,2,4,6,7,8	5 ans	24/02/22	24/02/27
Limoux	SAS PF Occitanes	68 rue de la Mairie	pfollilian@gmail.com	06 70 85 91 96	22-11-0088	1,2,4,7,8	5 ans	11/03/22	11/03/27
Mas Saintes Puelles	Entreprise GAIARIN	Les Carmes R.N 113	david.gaiarin@orange.fr	04 68 60 07 57	21-11-0038	8	5 ans	12/10/21	12/10/26
Montlaur	E.I BORIES	26 rue du Pountil	alain-chantal1965@orange.fr	04 68 24 07 47	22-11-0039	8	5 ans	05/04/22	05/04/27
Montréal	SAS Aude Pompes funèbres	18 avenue du Lauragais	audepompesfunebres@gmail.com	04 68 10 46 60	22-11-0091	1,2,4	5 ans	22/06/22	22/06/27
Montredon-des-Corbières	SAS OGF – PFG Services funéraires	232 avenue de Louatte	agence-montredondescorbieres-1@pfg.fr	04 68 27 75 79	24-11-0100	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	26/06/24	25/06/29

Habitations dans le domaine funéraire 2025

Communes	Nom commercial	Adresse	Courriel	Téléphone	N° habilitation ROF	Activités	Durée validité	Début validité	Fin de validité
Moussoulens	SAS Aude PF	27 rue de l'Amourié	audepompesfunebres@gmail.com	04 68 10 46 60	22-11-0091	1,2,4,7,8	5 ans	26/06/22	26/06/27
Narbonne	Commune	Place de l'Hôtel de Ville	j.orenga@mairie-narbonne.fr	04 68 90 30 35	22-11-0040	8	5 ans	09/03/22	09/03/27
Narbonne	SARL CRABOL	53 voie des Élysées, Parking du cimetière Crabit Bas	pf@orange.fr	04 68 79 61 93	21-11-0081	1,2,4,7,8	5 ans	30/07/21	30/07/26
Narbonne	SAS FUNECAP SUD EST ROC'ECLERC	100 rue Albert Dion Lieu-dit la Croix du Sud	agence.narbonne@roc-eclerc.fr	04 68 44 41 44	24-11-0097	1,2,4,6,7,8	5 ans	24/10/23	24/10/28
Narbonne	SAS PF GARRETA	11 rue René Panhard	pompesfunebresgarreta@gmail.com	04 68 48 44 26	24-11-0089	1,2,4,6,7,8	5 ans	21/11/24	21/11/29
Narbonne	SAS PF Musulmanes et Marbrerie En-Nour	13 avenue du Général Leclerc	sarah.kaakati@en-nour.com	04 34 36 69 87	23-11-0093	1,2,4,7,8	5 ans	16/03/23	16/03/28
Narbonne	PF du Grand Narbonne	51 voie des Élysées	pompesfunebres@legrandnarbonne.com	04 68 42 88 77	21-11-0045	1,2,4,6,7,8	5 ans	05/10/21	05/10/26
Narbonne	SAS OGF « PF Marmigère »	33 avenue de Toulouse	agence-narbonne-1@pfg.fr	04 68 58 13 00	21-11-0041	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	19/03/21	19/03/26
Narbonne	E.I Aude funéraire services	45 rue des Dalhias	audefuneraireservice@gmail.com	06 30 04 14 77	21-11-0044	2,4,8	5 ans	10/08/21	10/08/26
Narbonne	SAS « Pech Bleu – Marbrerie Yedra »	22 rue Chanzy	contact@pechbleu.com	04 68 43 53 52	22-11-0092	1,2,4,6,7,8	5 ans	27/07/22	27/07/27
Port la Nouvelle	SAS PF GARRETA	350 quai du Port	pompesfunebresgarreta@gmail.com	04 68 48 44 26	24-11-0107	1,2,4,7,8	5 ans	21/11/24	21/11/29
Quillan	SARL Valette funéraire	Z.A du Stade	valette-funeraire@orange.fr	04 68 20 96 57	21-11-0051	1,2,4,6,7,8	5 ans	01/07/21	01/07/26
Quillan	SAS Pompes funèbres Occitanes Limoux	46 grand rue Vaysses Barthélémy	pfolilian@gmail.com	06 70 85 91 96	23-11-0095	1,2,4,7,8	5 ans	16/06/23	16/06/28
Rieux Minervois	SAS Assistance Funéraire Intercommunale	3 avenue Georges Clémenceau	benoit@afiassie.fr	04 68 71 65 17	22-11-0053	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	08/06/22	08/06/27
Rieux Minervois	SAS « A la croisée des Chemins »	ZA le Pastissié	corinne.estalles@wanadoo.fr	04 68 47 91 29	21-11-0028	1,2,4,6,7,8	5 ans	19/11/21	19/11/26
Roubia	SARL « Aude funéraire services »	9 rue des Matelles	afs.funeraire@gmail.com	06 50 78 47 01	24-11-0104	2,4,8	5 ans	05/07/24	04/07/29
Saint Denis	SAS Assistance Funéraire Intercommunale	1 rue de l'Abreuvoir	benoit@afiassie.fr	04 68 71 65 17	22-11-0056	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	08/06/22	08/06/27
Saint Laurent de la Cabrerisse	E.I CASSIGNAC Pierre	Taillo Pas	pierrot-cassin@orange.fr	06 71 04 18 04	20-11-0057	2,4,8	6 ans	29/04/20	29/04/26
Saint Nazaire d'Aude	SAS PF MARTY Thierry	150 chemin de Rambaille	menuiserie-marty-thierry@orange.fr	04 68 93 58 52	21-11-0058	1,2,4,7,8	5 ans	16/02/21	16/02/26
Salles sur l'Hers	SARL PF Lauragaises MG	9 chemin du cimetière	sebastien.gimbredede@orange.fr	04 68 60 16 84	22-11-0090	1,2,4,7,8	5 ans	15/06/22	15/06/27
Sigean	SAS PF GARRETA	9 avenue du Général de Gaulle	pompesfunebresgarreta@gmail.com	04 68 48 44 26	22-11-0089	6	5 ans	21/04/22	21/04/27
Sigean	SAS PF GARRETA	27 avenue de Narbonne	pompesfunebresgarreta@gmail.com	06 09 51 44 82	24-11-0108	1,2,4,7,8	5 ans	21/11/24	21/11/29

Habitations dans le domaine funéraire 2025

Communes	Nom commercial	Adresse	Courriel	Téléphone	N° habilitation ROF	Activités	Durée validité	Début validité	Fin de validité
Sigeac	PF « A tout jamais »	2 route de Fraïsse	atoutjamaispt@outlook.fr	07 66 65 80 06	23-11-0094	2,8	5 ans	22/05/23	22/05/28
Tournissan	Menuiserie ébénisterie SARDA	1 avenue de la Promenade	sarl.sarda@wanadoo.fr	04 68 44 03 57	24-11-0060	4	5 ans	17/03/24	17/03/29
Trèbes	SAS Assistance Funéraire Intercommunale	9 route de Narbonne	benoit@afiassie.fr	04 68 71 65 17	22-11-0062	1,2,3,4,6,7,8	5 ans	08/06/22	08/06/27
Trèbes	ACF ESCANDE Gérard	7 rue de l'Artisanat ZA de Sautès	acfuneraire@club-internet.fr	04 68 78 98 83	21-11-0077	1,2,4,6,7,8	5 ans	12/03/21	12/03/26
Villegailhenc	SAS SCT	16 hameau du Levant	stephancristante@gmail.com	06 07 79 74 37	25-11-0069	3	5 ans	12/02/25	12/02/30
Villegly	« Les Compagnons du funéraire »	50 avenue du Minervois	vanessa@pfcarcassonne.com	06 38 58 25 15	24-11-0103	1,2,4,7,8	5 ans	28/06/24	27/06/29
Villemoustaussou	SARL Art & Gravure (José ALBERT)	175 route de Conques	artetgravure@gmail.com	04 68 10 07 72	21-11-0078	8	5 ans	18/03/21	18/03/26
Villemoustaussou	SARL Detrille	Rue du Pic de Nore	pompesfunebresducarcassonnais@orange.fr	04 68 26 00 63	22-11-0066	1,2,4,6,7,8	5 ans	14/09/22	14/09/27
Villeneuve Minervois	ACF ESCANDE Gérard	ZA Terres Rouges	acfuneraire@club-internet.fr	04 68 78 98 83	21-11-0077	1,2,4,6,7,8	5 ans	12/03/21	12/03/26
Vinassan	SASU Auxithana	23 rue de la Centaurée	auxithana@gmail.com	04 68 70 23 42	21-11-0068	3	5 ans	05/12/21	05/12/26
CRÉMATORIUMS									
Trèbes	SAS OGF	Rue du Commerce ZA de Sautès	crematorium.trèbes@ogf.fr	04 68 78 87 92	12-11-283	1,2,4,6,8,9	5 ans	07/10/24	07/10/29

1	Le transport des corps avant et après mise en bière								
2	L'organisation des obsèques								
3	Les soins de conservation								
4	La fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires								
6	La gestion et l'utilisation des chambres funéraires								
7	La fourniture des corbillards et des voitures de deuil								
8	La fourniture des personnels et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, Fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire								
9	La gestion d'un crématorium								

CHAMBRES FUNÉRAIRES 2023

⁴ Etablissement	Adresse	Valide jusqu'au	Gestionnaire	Tél.	Fax + Mail	Nbre de salons
Sarl DETRILLE	3, avenue de la Malepère BRAM	21/01/2025	M. Christophe DETRILLE	04 68 79 16 14	pompesfunebresducarcassonnais@orange.fr	3
Pompes Funèbres CRABOL	1, rue d'Autan BRAM	05/04/2026	M. Didier CRABOL	04 68 79 61 93	pfc@orange.fr	2
Pompes Funèbres AZAM	4, rue de l'Artisanat CAPENDU	23/03/2027	M. Mme Gérard AZAM	06 08 89 39 27	azamgerard@orange.fr	3
ACF ESCANDE	1, rue Alexandre Soumet CARCASSONNE	03/01/2027	M. Gérard ESCANDE	06 11 08 49 35	acfuneraire@club-internet.fr	3
ODF - Pompes Funèbres Générales	2,4 Avenue Henri Goût CARCASSONNE	24/02/2027	M. David PINZI	04 68 71 41 52	04 68 25 07 90 david.pinzi@OGF.fr	3
Pompes Funèbres Intercommunales du Lauragais (PFIL)	58 Av Msg de Langle CASTELNAUDARY	30/09/2024	SEML Pompes Funèbres Intercommunales du Lauragais	04 68 94 01 37	04 68 23 56 92 pfil11@orange.fr	3
SAS Assistance Funéraire SALAMONE	Rue des Champs Longs CAVES	27/10/2027	M. Renaud SALAMONE	06 58 47 33 36	pfsalamone@gmail.com	2
Sarl ESCANDE et Fils	Route de Lavelanet CHALABRE	31/01/2026	M. Jérôme ESCANDE	04 68 69 27 17	etsescande@gmail.com	3
SAS Pompes Funèbres et Marbrerie FRAISSE	84, avenue Jean Jaurès COURSAN	16/10/2024	M. Pascal FRAISSE	04.68.33.59.30	marbreriefraise@wanadoo.fr	3

SARL GAUBERT et Fils	4, ZA les Condamines DURBAN-CORBIERES	14/10/2024	MM. Jean-Pierre et Pierre GAUBERT	04 68 45 97 14	ambu.gaubert@wanadoo.fr	2
SAS PECH BLEU - Marbrerie YEDRA	1 rue de la porte St Martin FLEURY d'AUDE	27/07/2027	M. Manuel SAUVEPLANE	04 67 31 80 05	contact@pechbleu.com ou pfoubert@pechbleu.com	2
Sarl Assistance Funéraire Audoise	11 rue de l'Alaric LEZIGNAN-CORBIERES	16/02/2026	M. Vincent DUMAS	04 68 27 49 49	dumas.funeraireafa@gmail.com	4
Pompes Funèbres Cathares	Impasse de Naurouze LIMOUX	24/02/2022	Messieurs Alex et Gérard CROZES	04 68 31 84 58	04 68 31 58 81	6
OGF – Pompes Funèbres Générales	34 Bis avenue Oscar Rougé LIMOUX	24/02/2027	M. David PINZI	04 68 31 01 24	04 68 31 35 07 david.pimzi@OGF.fr	2
Sarl Pompes Funèbres Limouxines	Impasse Didier Daurat LIMOUX	14/02/2026	M. Gilles FORTO	04 68 31 63 04	gilles.forto11@orange.fr	3
Pompes funèbres Occitanes SARL «Lilo Ange»	ZA de l'Horte LUC/AUDE	18/03/2026	M. Lilian SANCHEZ	04 68 69 84 46	pfolilian@gmail.com	2
Pompes Funèbres du Grand Narbonne	51 voie des Elysiques Route de Marcornigan NARBONNE	05/10/2026	Communauté d'agglomération le Grand Narbonne	04 68 42 88 77		4
Sarl Pompes Funèbres MARMIGERE	33 avenue de Toulouse NARBONNE	18/01/2027	OGF représentée par David PINZI	04 68 58 13 00	agence-narbonne-1@dignite.fr	4
Pompes Funèbres Golfe du lion - Garreta	11 rue René Panhard ZI Croix Sud NARBONNE	04/01/2028	M. Francis GARRETA	04 68 48 44 26	cpta.pfggarreta@orange.fr	3

SAS PECH BLEU – Marbrerie YEDRA	22, rue Chanzy NARBONNE	27/07/2027	M. Manuel SAUVEPLANE	04 67 31 80 05	contac@pechbleu.com ou pfoubert@pechbleu.com	2
Pompes Funèbres Golfe du Lion - Garreta	1, avenue d'Occitanie PORT-LA-NOUVELLE	05/12/2023	M. Francis GARRETA	04 68 48 44 26	cptia.pfglgarreta@orange.fr	4
Sarl VALETTE Funéraire	ZA du stade avenue de Carcassonne QUILLAN	01/07/2026	M. Claude VALETTE	04 68 20 09 64	valette-funeraire@orange.fr	3
SAS «A la croisée des Chemins»	ZA le Pastissié RIEUX-MINERVOIS	23/11/2023	M. Fabien ESTALLES	06 07 29 05 52	corinne.estalles@wanadoo.fr	3
Assistance funéraire Intercommunale «AFI»	1 rue de l'abreuvoir ST DENIS	08/06/2027	M. Benoît ASSIE	04 68 71 65 17	assistfunintercom@wanadoo.fr	2
Pompes Funèbres GARRETA	9, rue du Général de Gaulle SIGEAN	21/04/2027	M. Bruno GARRETA	06.09.51.44.82	pompesfunebresgarreta@gmail.com	4
Assistance Funéraire Intercommunale (AFI)	9 route de Narbonne TREBES	08/06/2027	M. Benoît ASSIE	04 68 71 65 17	assistfunintercom@wanadoo.fr	3
ACF ESCANDE	7, rue de l'Artisanat – ZA Sautès TREBES	29/09/2025	M. Gérard ESCANDE	06 68 78 98 83	acfuneraire@club-internet.fr	3
Sarl DETRILLE	Rue du Pic de Nore VILLEMOUSTAUSOU	14/09/2027	M. et Mme DETRILLE	04 68 47 81 29	pompesfunebresducarcassonnais@orange.fr	3
ACF ESCANDE	ZA Terres Rouges VILLENEUVE-MINEVOIS	12/03/2026	M. Gérard ESCANDE	06 68 78 98 83	acfuneraire@club-internet.fr	2

CREMATORIUM

◆ Office Crématisse Régional	Rue du Commerce	TREBES	SA OGF (Office Crématisse Régional), représentée par M. David PINZI	04 68 78 87 92	david.pinzi@ogf.fr	5 crémations par jour
------------------------------	-----------------	--------	---	----------------	--------------------	-----------------------